

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril 2024, à 17 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. QUILICHINI Paul.

En exercice : 15	<p>Etaient présents : BARTOLI Jean-Christophe, CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline, GIUDICELLI Paul, QUILICHINI Paul, QUILICHINI Pierre, SAMPIERI Jean-Pierre, SANTARELLI Félix, TOMASI Jean-Vincent, VAUTRIN Marie Gabrielle</p> <p>Etaient excusés et représentés par pouvoir : ANTONETTI Jean-Pierre, BERQUEZ QUILICHINI Zélia</p> <p>Etaient absents : MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme</p> <p>Non-participation : Charles-Henri BIANCONI maire et son pouvoir BERQUEZ QUILICHINI Zélia</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Christophe BARTOLI</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 10	
Votants : 11	

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT M49

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023 de la M 49.

Le 1^{er} adjoint expose le budget M 49 de l'exercice 2023.

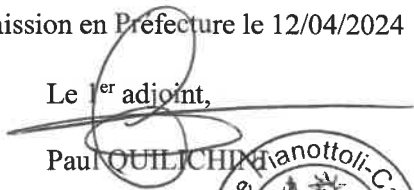

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé du 1^{er} adjoint, et après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : d'approuver le compte de gestion du budget assainissement (M 49) pour l'exercice 2023.

Article 2 : d'approuver le compte administratif du budget assainissement (M 49) pour l'exercice 2023.

Voix POUR :	11
Voix CONTRE :	
ABSTENTION :	
NON PARTICIPATION :	2

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p>12/04/2024</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldareello, le 11 avril 2024,</p> <p>Ont signé au registre tous les membres présents.</p> <p>Pour extrait conforme, le Maire,</p> <p>Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/04/2024</p> <p>Le 1^{er} adjoint,</p> <p>Paul QUILICHINI</p>  
---	---